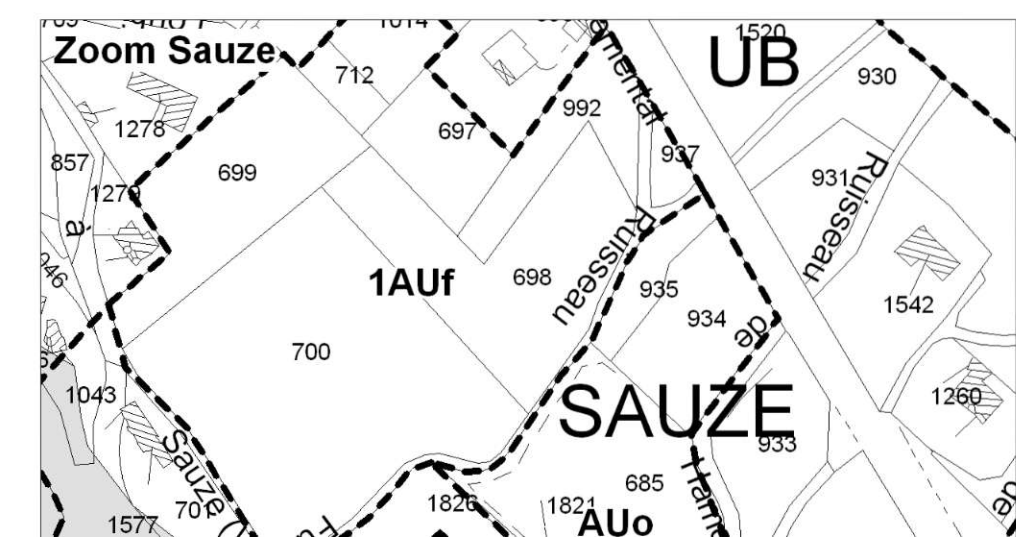
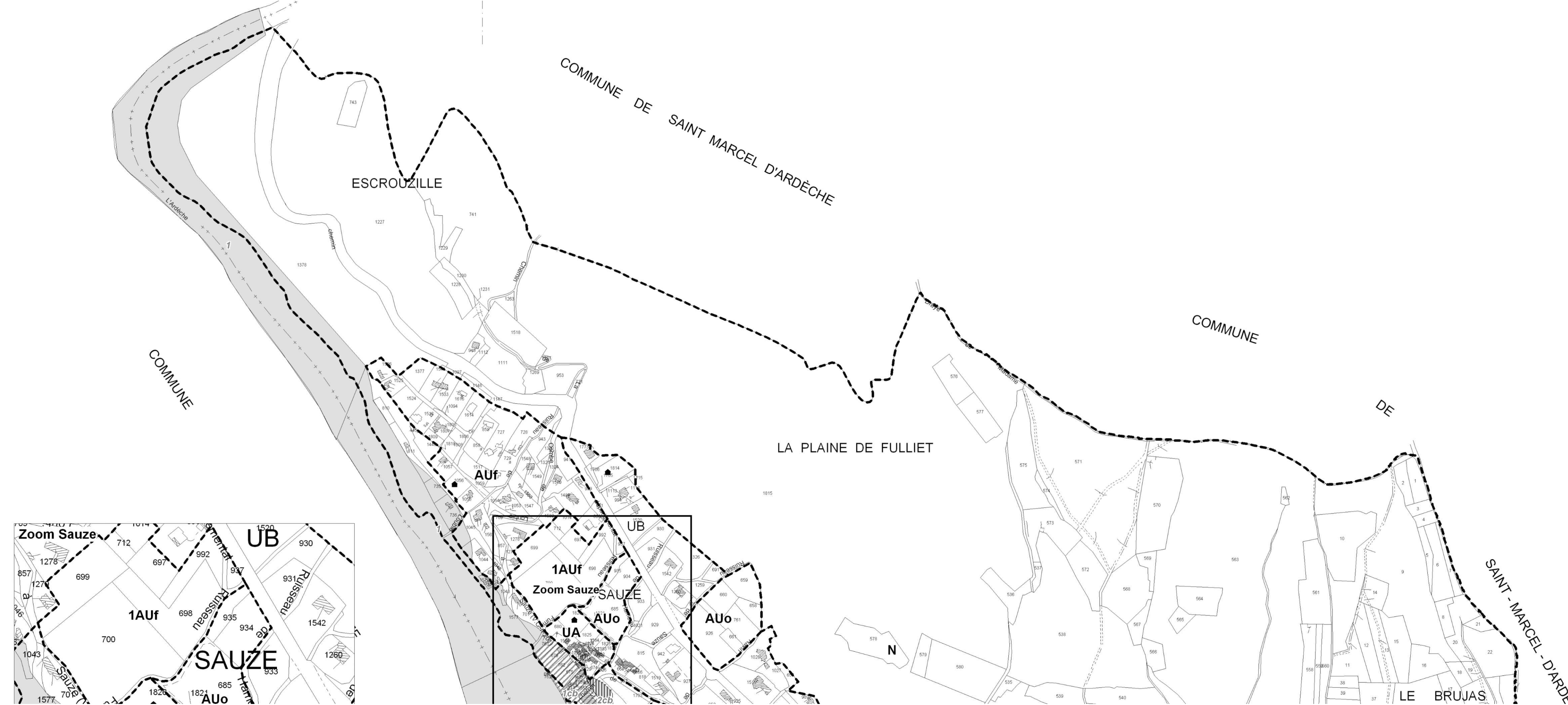


Commune de Saint Martin d'Ardèche

Plan Local d'Urbanisme



A 1	ZONAGE	ECHELLE
		1/4 000
URBANIS <small>Conseil en habitat, urbanisme et réhabilitations 17 rue Chabaud - 26 200 MONTELMAR tel : 04 75 51 16 28 - fax : 04 75 01 54 92</small>		NORD Janvier 2008

COMMUNE

Zones Urbaines

Zones UA : Zones denses à vocation d'habitat, services et activités

Zones UB : Zones urbaines moyennement dense
 UBa : secteur à densité plus importante

Zones à Urbaniser

Zones AUo : Zones à urbaniser ouvertes
 AUo : secteur du Travers du Haut Plan
 AUo : secteur sous Sauze
 AUo : secteur la Joyeuse
 AUo : secteur le grand clos Nord - Les Alliberts

Zones AUF : Zones à urbaniser fermées
 AUF : secteur de Sauze
 1 AUF : secteur de Sauze
 AUF : secteur du Pontet

Zones Naturelles

Zones N : Zones naturelles
 Nt : Secteur tourisme
 Nh : Secteur droits à bâtir limités en zone naturelle
 Pastilles N : droits à l'extension mesurée

Zones Agricoles

Zones A : Zones agricoles
 Secteur Ap : protection paysagère
 Secteur Apc : protection de captage

Zones Inondables

- 1 : zone fortement exposée
- 1 cb : zone fortement exposée (centre bourg)
- 2 : zone moyennement exposée
- 2a : zone moyennement exposée (avec vitesse faible)
- 2cb : zone moyennement exposée (centre bourg avec vitesse faible)
- zone faiblement exposée

- Constructions récentes
- Sièges d'exploitations agricoles
- Emplacements réservés

Numero	désignation	destination
1	agrandissement installations sportives - stationnement	Commune
2	Aire de stationnement paysagère	Commune
3	agrandissement de zones	Commune
4	stationnements	Commune
5	stationnements	Commune
6	stationnements	Commune
7	parcs suspendus - balades	Commune
8	stationnements et opération logements mixtes	Commune

o
c
m

o
m

g

c